

PROPOSITIONS POUR UNE EUROPE QUI REPREND ESPOIR

MANDATURE 2024-2029



emmaüs
EUROPE

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

Créé en 1949 en France, Emmaüs est un mouvement international présent dans 20 pays d'Europe qui accueille de façon inconditionnelle toutes celles et ceux qui ont besoin d'un toit, d'un abri ou de se reconstruire. Le Mouvement Emmaüs est aussi un pionnier de l'économie circulaire. Engagé historiquement dans une activité de chiffonnier pour auto-financer son action, il est devenu un acteur essentiel des filières de réemploi en Europe.

Nous croyons dans une Europe qui tire l'humanité vers le haut.

UNE EUROPE SOLIDAIRE ET PROTECTRICE DES PLUS FRAGILES

Suite à l'inflation de ces dernières années, les groupes Emmaüs d'Europe ont vu se dégrader la situation des personnes accueillies et des familles accompagnées. Par ailleurs, malgré une hausse des besoins due à la crise du COVID-19 et aux tensions croissantes sur notre continent, les coupes budgétaires dans les services publics de santé, particulièrement de santé mentale, exacerbent le manque d'accès aux soins psychiques dans plusieurs pays. Cela freine la prise en charge de personnes fragilisées par des situations précaires ou des parcours migratoires difficiles et nous le ressentons fortement dans notre accompagnement. Le plan d'action pour le socle européen des droits sociaux a permis des avancées importantes notamment avec la création de la plateforme sans-abrisme, mais il reste encore à faire.

► POUR UNE EUROPE QUI DONNE LA PRIORITÉ AUX PLUS VULNÉRABLES

Nous appelons à donner la priorité aux plus vulnérables dans la construction de toutes les politiques, garantissant une protection renforcée de ces personnes et des opportunités équitables.

Afin de garantir une plus grande équité sociale en Europe, nous soutenons l'instauration d'un droit de veto social. Ce droit nécessite : (1) une consultation effective des personnes concernées et des organisations de la société civiles ; (2) une évaluation de l'impact de toute proposition législative sur les 10% à 20% les plus démunies, afin de garantir leur protection. Si les conclusions de ces évaluations ne sont pas satisfaisantes, il serait alors possible de faire appel à une instance indépendante pour activer ce droit de veto, permettant ainsi d'interrompre le processus législatif.

- Intégrer et donner la priorité aux personnes les plus vulnérables dans chacune des législations européennes.
- Mettre en place un droit de veto social sur toutes les politiques européennes.

► POUR UNE EUROPE QUI SE SAISIT DE L'URGENCE DU LOGEMENT D'ABORD

Chaque édition du rapport sur le mal-logement en Europe publié par la Fondation Abbé Pierre, membre d'Emmaüs Europe, et par la FEANTSA, souligne l'ampleur croissante de la crise du sans-abrisme et du logement indigne. En 2022, au moins 895 000 personnes étaient sans abri en Europe, tandis que selon Eurostat, 19,2 millions de personnes vivaient dans des conditions de logement indigne.

Bien que la politique du logement ne soit pas de la compétence de l'Union européenne, il est crucial que l'Europe prenne en considération ces questions lors de l'élaboration de politiques impactant le logement. Reconnaître l'habitat indigne comme une problématique de santé publique permettrait à l'Union européenne d'intervenir efficacement sur ce sujet. Il incombera alors aux institutions européennes et aux États membres de travailler ensemble à créer un droit inconditionnel à l'hébergement d'urgence ainsi qu'un standard minimum d'hébergement en Europe.

Depuis plus de quinze ans, la politique de « logement d'abord » telle qu'elle est mise en place en Finlande n'a cessé de démontrer son efficacité. La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil doivent exercer un rôle actif dans la promotion de ce modèle européen au sein de tous les États membres.

La création de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (*European Platform on combatting homelessness - EPOCH*) il y a près de trois ans constituait une première étape vers la mise en œuvre d'actions concrètes. Cependant, jusqu'à présent, elle n'a pas les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. Pour assurer son efficacité et sa pérennité, il est crucial que la Commission désigne clairement un organisme responsable de la gestion de la plateforme et lui alloue un budget pluriannuel pour son fonctionnement.

► POUR UNE JUSTICE SOCIALE INTERCONNECTÉE À LA JUSTICE ÉCOLOGIQUE

Nous préconisons une transition juste, permettant aux foyers les plus modestes de faire des économies d'énergie et de transport, et le renforcement du principe du pollueur-payeur.

Afin d'atteindre les objectifs du Pacte vert, la Commission européenne a lancé la stratégie « vague de rénovation » pour doubler le nombre de rénovations de bâtiments dans les dix prochaines années. Or la stratégie n'établit pas clairement les instruments et les garanties nécessaires pour s'assurer que cette vague de rénovation bénéficiera en priorité aux plus modestes.

Les 86,7 milliards alloués au Fonds social pour le climat pour la période 2026-2032 doivent être suffisamment augmentés pour répondre aux besoins futurs, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la vague de rénovations nécessaire et pour faire face à la précarité énergétique des ménages les plus modestes.

- Reconnaître l'habitat indigne comme problématique européenne de santé publique.
- Créer un droit inconditionnel à l'hébergement d'urgence et un standard minimum d'hébergement en Europe.
- Inciter tous les États membres à mettre en place une politique de « logement d'abord » inspirée du modèle finlandais.
- Doter la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH) d'un budget structurel pour sa gouvernance et ses actions.

- Œuvrer pour le lancement d'un plan Marshall pour la mise en œuvre de la vague de rénovation du parc de logement résidentiel et des structures d'accueil, d'hébergement et de logement accompagné pour les personnes en précarité.
- Renforcer autant que possible le principe de responsabilité environnementale, en incitant les pollueurs à assumer les coûts de leurs actions.

► POUR UN ACCÈS À LA PROTECTION SOCIALE, AU REVENU MINIMUM ET À UN SALAIRE DÉCENT

Nous soutenons l'accès pour tous·tes à une protection sociale, un revenu minimum qui représente au moins 60% du niveau de vie médian dans chaque pays de l'UE dès la majorité et un salaire décent. En parallèle il est nécessaire, partout en Europe, de lutter contre le chômage de longue durée et proposer des parcours d'insertion de qualité.

Pour croiser ces enjeux avec ceux du Green deal, nous proposons que l'Europe soit motrice pour développer un revenu de transition écologique permettant d'amortir les chocs de changement de modèle économique vers la postcroissance.

Enfin, afin de garantir une portabilité rapide et efficace des droits, il est également essentiel d'améliorer la coordination des systèmes de sécurité sociale nationaux.

- Garantir l'accès à la protection sociale pour tous·tes.
- Garantir un revenu minimum qui représente au moins 60% du niveau de vie médian dans chaque pays de l'UE dès la majorité.
- Développer un revenu de transition écologique.
- Garantir un salaire décent pour tous·tes partout en Europe.
- Assurer une portabilité efficace des systèmes de sécurité sociale nationaux.

► POUR UN AGENDA SOCIAL PLUS AMBITIEUX

Nous demandons un programme social ambitieux, assurant à chacun·e un accès à des services essentiels accessibles, abordables et de qualité, tels que l'éducation, les soins de santé, le transport, l'alimentation de qualité, l'eau, les services sociaux.

- Accroître les actions de l'UE dans les domaines d'accès à l'éducation, à la santé, aux transports, à l'alimentation de qualité et aux services sociaux.

► POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS PLACÉS ET UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE PASSÉS 18 ANS

Un nombre trop important d'enfants placés se retrouve à la rue après leurs 18 ans notamment avec des problèmes d'addictions, d'accès au logement, à l'emploi ou à un accompagnement psycho-social. Nous souhaitons que l'Europe se saisisse de cette question pour permettre à ces enfants de sortir des institutions publiques en capacité de vivre leur vie d'adulte.

- S'engager sur une stratégie européenne pour accompagner les enfants placés au-delà de leurs 18 ans si besoin et garantir leur accès au logement, à l'emploi, et à un accompagnement social.

► POUR UNE ÉGALITÉ DES GENRES ET CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Nous plaidons en faveur de l'intégration, au sein de toutes les politiques européennes, de critères visant à combattre les inégalités entre les genres, à éliminer toutes les formes de discrimination, et à favoriser un traitement équitable ainsi qu'une représentation égale pour tous·tes.

► POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE DE PAIX

L'Europe doit continuer de soutenir l'Ukraine dans sa défense contre l'invasion russe, mais pour préparer un futur de paix, elle doit aussi limiter la course à l'armement dans laquelle elle est de nouveau engagée ces dernières années et soutenir les réseaux pacifistes.

- Limiter la course à l'armement à l'échelle européenne tout en appuyant la défense ukrainienne.
- Soutenir les réseaux pacifistes.

► POUR UNE EUROPE NUMÉRIQUE INCLUSIVE

De nos jours, l'usage des outils numériques est indispensable pour une participation complète à la société et pour bénéficier d'un large éventail de services, devenus majoritairement numériques, comme ceux proposés par l'e-gouvernement. À titre d'exemple, en France seulement, en 2022, le CREDOC a révélé qu'en l'espace de cinq ans, le nombre de citoyen·nes éloigné·es du numérique est passé de 13 millions à 16 millions. Malgré les apparences, la fracture numérique persiste et s'accroît en raison de la rapide dématérialisation des services essentiels. Il est nécessaire de reconnaître et de prendre des mesures pour remédier aux conséquences néfastes que cela engendre sur les conditions de vie et l'accès aux droits des plus précaires. La transition numérique peut apporter de vrais bénéfices aux personnes les plus démunies. Cependant, si les défis liés à l'accès et aux compétences numériques ne sont pas abordés, la transition numérique risque d'exclure davantage les personnes en situation de précarité.

Pour lutter contre l'exclusion numérique en Europe et assurer à tous·tes l'accès aux services en ligne, des mesures concrètes sont nécessaires. Certaines initiatives européennes existent déjà mais doivent être améliorées pour inclure les plus vulnérables. Suite au succès de la directive sur l'accessibilité du web pour les personnes handicapées, il est opportun de la réviser pour étendre son champ d'application. Cette révision devrait garantir l'accessibilité via les appareils mobiles pour ne pas exclure celles et ceux qui n'ont pas d'ordinateur. De plus, elle devrait prendre en compte les analphabètes numériques et les personnes ayant des difficultés linguistiques. Parallèlement, nous pensons qu'il est nécessaire d'élargir le plan d'action pour l'éducation numérique en y incluant spécifiquement un volet dédié au développement des compétences numériques des groupes socialement exclus.

Au-delà de ces changements, nous croyons fermement que l'UE peut jouer un rôle prépondérant dans la lutte contre l'exclusion numérique en adoptant une approche proactive. Une première mesure significative consisterait à examiner attentivement la possibilité de considérer l'accès à Internet et aux appareils numériques comme des services de base, au même titre que l'eau et l'électricité. Cette démarche maintiendrait un niveau d'exigence élevé en matière d'accès au numérique et inciterait les États membres à prendre des mesures concrètes pour combattre l'exclusion numérique. De plus, il est crucial que l'UE prenne des décisions audacieuses pour encourager le maintien des services publics en personne, afin d'apporter une assistance aux individus qui demeureront exclus du numérique.

- Réviser la directive sur l'accessibilité du web (2016/2102) pour y inclure des dispositions en faveur d'autres publics marginalisés.
- Élargir le plan d'action pour l'éducation numérique afin d'y inclure un volet axé sur les compétences numériques des groupes socialement exclus.
- Étudier la possibilité de considérer l'accès à l'internet et aux appareils numériques comme une commodité de base, au même titre que l'eau et l'électricité.
- Maintenir les services publics en personne pour aider les personnes qui resteront exclues du numérique.

UNE EUROPE ÉCONOMIQUE QUI PRÉSERVE NOTRE AVENIR COMMUN

Depuis les années 40, le Mouvement Emmaüs en Europe, précurseur dans l'économie circulaire, génère des revenus pour financer son activité principalement par le réemploi d'objets donnés, collectés, et parfois réparés, pour les revendre ou les redistribuer.

Tout en concentrant nos efforts sur cette activité, nous sommes pleinement conscients des enjeux écologiques mondiaux, notamment de l'impact des changements climatiques sur les plus vulnérables, les déplacements de populations et les crises associées. Nous aspirons à une Europe engagée dans la prise de conscience de ces questions, avec le sérieux nécessaire pour susciter l'espoir. Bien que les premiers pas du Pacte vert soient encourageants, nous appelons à aller plus loin.

► POUR UNE PRIORITÉ AU RÉEMPLOI ET À LA RÉUTILISATION

Nous demandons que les schémas de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) supportent pleinement la hiérarchie des déchets sur toutes les filières et dans toute l'UE. Cela implique de donner la priorité aux activités de réemploi, de réparation et de préparation au réemploi. En effet, le réemploi et la réutilisation sont plus économes en énergie et créent plus d'emplois que le recyclage. Ainsi, afin que les politiques de l'UE soient cohérentes avec la hiérarchie des déchets, il est indispensable qu'une part importante des redevances de la REP dans n'importe quel flux de déchets soit affectée aux activités de réemploi, de réparation et de préparation pour réemploi.

De plus, les objectifs sont des outils clés pour atteindre les objectifs de prévention et de gestion des déchets, mais jusqu'à présent, ils n'ont pas été pleinement exploités. En suivant l'exemple des États membres et des régions qui ont déjà fixé des objectifs dans ce domaine, l'Union européenne devrait intégrer des objectifs dans toutes ses politiques relatives aux déchets. Ces objectifs doivent être ambitieux pour obtenir des résultats significatifs.

- Assurer de manière efficace que chaque schéma de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) soutient pleinement la hiérarchie des déchets.
- Affecter la majeure partie des redevances REP aux activités de réemploi, de réparation et de préparation au réemploi.
- Définir des objectifs clairs, chiffrés et ambitieux en matière de prévention des déchets, de réemploi et de préparation au réemploi.

► POUR UNE PLACE PRIVILÉGIÉE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) DANS LE SECTEUR DE LA COLLECTE, DE LA GESTION DES DÉCHETS ET DU RÉEMPLOI EN EUROPE

Les associations de chiffonniers et plus largement les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont été les pionniers de l'économie circulaire. L'impact social de leurs actions, en plus de leur expertise écologique dans le domaine du réemploi, justifie de la place importante à leur accorder dans les filières de gestion des déchets. Un pourcentage spécifique de l'accès au gisement doit leur être dédié.

- Assurer une place privilégiée de l'ESS dans le secteur de la collecte, de la gestion des déchets et du réemploi en Europe.
- Dédier un pourcentage spécifique de l'accès au gisement aux organisations de l'ESS.

De plus, les actions pour stimuler l'économie sociale, comme le travail des organisations de l'ESS dans le recyclage des ressources contribuent à garantir des marchés du travail justes et des systèmes de protection sociale efficaces, tels que promus par le Pilier européen des droits sociaux. En renforçant le secteur de l'ESS, nous donnons plus de pouvoir aux acteurs qui œuvrent pour le bien-être social et environnemental, ce qui est crucial pour concrétiser un Pacte Social Vert. Il est impératif de faire avancer les actions prévues dans le Plan d'action pour l'Économie Sociale et de développer une vision à long terme. À cette fin, nous recommandons le renouvellement de l'intergroupe « Économie sociale » au Parlement européen et la nomination d'un-e commissaire européen-ne dédiée à l'économie sociale.

- **Renforcer le Plan d'action pour l'économie sociale et lui donner les moyens d'atteindre des objectifs ambitieux.**
- **Renouveler l'intergroupe parlementaire « Économie sociale ».**
- **Nommer un-e commissaire européen-ne en charge de l'économie sociale.**

► **POUR RÉGULER LA PRODUCTION DE BIENS**

Les initiatives de réemploi et de recyclage ne devraient pas être de simples solutions à une surproduction constante, au mépris des droits sociaux et de l'écologie dans les pays producteurs. Il est impératif de fixer des objectifs de réduction des mises sur le marché par filière et d'assurer une surveillance efficace. En parallèle, il est crucial de poursuivre les travaux engagés sur l'écoconception des produits, favorisant ainsi leur réutilisation.

De plus, nous souhaitons alerter sur la pratique des dons d'achat contre dons dans le secteur du textile. L'utilisation de cette pratique par certaines marques, nuit au secteur associatif et à l'économie sociale et solidaire. Elle promeut l'achat de produits neufs, faisant ainsi la promotion d'une démarche non durable. Nous pensons qu'il est crucial d'interdire la pratique des "dons contre bon d'achat" afin de garantir une réelle augmentation nette du réemploi. En effet, ce don rétribué de textiles vers les grandes enseignes, détourne le gisement réemployable de qualité des acteurs historiques du réemploi, tout en encourageant l'achat de produits neufs.

Nous devons aussi avoir une action européenne d'ampleur pour lutter contre la fast fashion. Dans cette optique, l'introduction de contributions écologiques réellement incitatives au sein des schémas REP, en intégrant des systèmes de bonus/malus basés sur les volumes de produits mis sur le marché, pourrait jouer un rôle crucial dans la réalisation d'objectifs ambitieux de réduction des déchets. C'est pourquoi nous appelons à l'instauration d'un malus pour les marques qui lancent plus de 5 000 nouveaux modèles de vêtements par an.

- **Fixer des objectifs de réduction des mises sur le marché par filière et garantir une surveillance efficace.**
- **Interdire la pratique de dons contre dons d'achat dans le secteur textile.**
- **Instaurer un malus dans les schémas REP textiles pour les marques qui lancent plus de 5 000 nouveaux modèles de vêtements par an.**

► **POUR RENFORCER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS LES MARCHÉS PUBLICS**

À l'heure actuelle, la majorité des procédures de passation de marchés utilisent le prix le plus bas comme seul critère d'attribution, au détriment d'une économie plus résiliente. Nous soutenons des lignes directrices plus strictes et un leadership accru dans les marchés publics verts et sociaux, encourageant l'inclusion accrue de clauses sociales, de contrats réservés et de critères environnementaux dans toutes les procédures d'appel d'offres.

- **Faire converger les critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics et en faciliter l'accès aux organisations de l'ESS.**

► POUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES GRÂCE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

La politique actuelle en matière de compétences se concentre principalement sur l'éducation formelle, laissant peu de place à la reconnaissance des compétences acquises de manière informelle ou sur le terrain, particulièrement pour celles et ceux qui en ont le plus besoin. Pourtant, les organisations sociales montrent que le développement des compétences manuelles va de pair avec la création d'emplois et la préparation de la main-d'œuvre à un avenir circulaire. Les actions à venir devraient se concentrer sur la reconnaissance des certifications par les fournisseurs de compétences travaillant avec des travailleur·euses défavorisé·es, facilitant ainsi leur intégration sociale et dans le marché du travail.

- Encourager la reconnaissance des certifications de compétences acquises à travers des activités soutenues par des organisations de l'ESS.

► POUR SOUTENIR LES PLUS PRÉCAIRES CONTRE LE MAL-ENDETTEMENT

Depuis 1967, avec la création du premier SOS Familles Emmaüs, la lutte contre le mal-endettement est l'une des actions importantes du Mouvement Emmaüs. Uniquement composés de bénévoles, les SOS Familles Emmaüs soutiennent les ménages en situation de précarité financière, en les conseillant sur la gestion du budget familial notamment pour diminuer leurs frais bancaires, en renégociant avec les organismes de crédit et en leur apportant une aide financière remboursable, sans frais ni intérêt.

Nous croyons fermement que l'échelle européenne représente une opportunité précieuse pour promouvoir et étendre ce type d'actions évitant à de nombreuses personnes de tomber dans la pauvreté dans chacun des États membres.

- Inciter les États membres à développer des outils incitatifs en faveur de la finance solidaire.
- Garantir l'accès à toutes et à tous aux moyens de paiement : faire respecter le droit au compte.
- Modifier le fonctionnement des cartes à débit immédiat.
- Simplifier et améliorer la lisibilité des multiples dispositifs pour les publics fragiles : cela doit s'accompagner d'une réforme du système économique des banques.
- Favoriser l'accès au micro-crédit personnel.
- Prévenir et lutter contre le surendettement en continuant le développement des associations ou dispositifs qui permettent un accompagnement à la gestion de son budget.

► POUR UNE GARANTIE DE L'EMPLOI À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

L'absence d'emploi constitue une responsabilité partagée, car les opportunités de travail offertes par les entreprises privées et le secteur public ne sont pas suffisantes pour permettre à tous les citoyen·nes qui le désirent de trouver un emploi. C'est pourquoi Emmaüs s'est investi pleinement dans les expériences territoire zéro chômeurs de longue durée.

- Créer une garantie européenne pour l'emploi.

En alignement avec les recommandations du rapport adopté par le Comité européen des régions en 2023, de la résolution précé-

nisant la création d'emploi par l'expérimentation locale et de la création d'une enveloppe FSE + Innovation sociale dédiée au développement de projets type territoires zéro chômeurs de longue durée, sommes fermement convaincu·es que la mise en œuvre d'une garantie européenne pour l'emploi constituerait une solution efficace.

Cette initiative offrirait des opportunités aux chômeurs et chômeuses de longue durée par le biais d'un programme géré par l'État, en leur proposant des emplois qui correspondent à leurs compétences et à leurs aspirations professionnelles. Les principes clefs de cette garantie devraient inclure : (1) offrir des possibilités d'emploi qui correspondent aux compétences individuelles et aux aspirations professionnelles ; (2) garantir l'engagement volontaire des chômeurs, sans condition ni sanction en cas de refus d'emploi (comme la prévention de l'accès aux allocations de chômage) et sans répercussions pour les participant·es qui choisissent de quitter l'emploi ou le programme ; (3) offrir des emplois de qualité et qui font sens avec les enjeux de transition écologique.

Une garantie européenne pour l'emploi représente une solution concrète pour lutter contre le chômage et promouvoir une société plus équitable et prospère pour tous·tes.

UNE EUROPE DES DROITS HUMAINS, POUR TOUS LES HUMAINS

Progressivement, l'Europe s'est éloignée des droits humains dans sa politique migratoire. Les groupes Emmaüs en témoignent par leur action d'accueil des victimes de push back sur la route des Balkans et en Méditerranée ainsi que des personnes à la rue dans le reste de l'Europe.

Nous appelons à une Europe qui revienne aux principes de la Déclaration universelle des droits humains et de la Convention de Genève, une Europe qui se souvienne qu'elle s'est dressée en disant « Plus jamais ça ».

Les législations adoptées dans le nouveau Pacte sur la migration et l'asile ne respectent pas l'esprit de ces textes. Nous préconisons de ne pas les mettre en œuvre et de reprendre ce travail.

► POUR LE RESPECT DE L'ARTICLE 13 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS HUMAINS

L'article 13 de la DUDH stipule : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

Or, il est aujourd'hui pratiquement impossible d'obtenir un visa pour venir en Europe depuis l'Afrique et certains pays d'Asie. Obtenir l'asile au péril de sa vie est pratiquement devenu la seule solution pour venir en Europe. Cette politique est incompatible avec les droits humains.

- Remettre l'article 13 de la Déclaration universelle des droits humains et la Convention de Genève au centre des politiques migratoires de l'UE.
- Revenir à une réelle politique de visas.

► POUR UN ACCUEIL DIGNE ET LE REFUS DE VOIR DES FAMILLES ET DES ENFANTS À LA RUE

Le règlement de Dublin a créé trop de misère en interdisant aux exilé·es de demander l'asile dans le pays où ils avaient des attaches et les obligeant à retourner dans leur pays de première entrée. Ce principe n'est pas remis en cause par le pacte. L'attente de 18 mois pour demander l'asile en tant que « dubliné·e » sans droits ni soutien a conduit des familles à la rue, créant des conditions de précarité graves et imputables aux politiques migratoires elles-mêmes. Cette situation est aggravée dans le nouveau Pacte sur la migration et l'asile. Les demandeur·ses d'asile doivent pouvoir choisir le pays où se reconstruire. L'accès à un logement, aux soins de santé et au marché du travail prévus dans la directive « accueil » de 2013 doit être amélioré.

- Mettre fin au principe de pays de première entrée.
- Laisser la possibilité aux demandeur·ses d'asile de décider dans quel pays ils / elles souhaitent déposer leurs demandes d'asile.

► POUR UNE EUROPE QUI SAUVE DES VIES ET UN ARRÊT DES FINANCEMENTS DES RÉGIMES AUTORITAIRES ET DE LA MILITARISATION DES FRONTIÈRES

Nous demandons l'arrêt de l'externalisation des frontières européennes et des accords de réadmissions avec des régimes autoritaires qui compromettent la sécurité et les droits des personnes exilées. En accord avec la Convention de Genève, l'Europe doit mettre fin aux refoulements et cesser la militarisation des frontières incarnée par l'agence Frontex. Le budget de Frontex a explosé, passant de 6 à 845 millions d'euros en 14 ans. Plus de 2 500 hommes, femmes et enfants sont mort-es ou disparu-es en Méditerranée en 2023, selon l'ONU. Cette situation est intolérable ! Réallouons l'essentiel de ces fonds vers le sauvetage en mer, un accueil digne et l'intégration des personnes exilées.

- Mettre un terme à l'externalisation des frontières.
- Restructurer Frontex et réaffecter la majorité de son budget vers l'accueil.
- Instaurer une opération européenne humanitaire de sauvetage en mer sur le modèle de Mare Nostrum.

► POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRATION

Nous appelons à des politiques favorisant l'intégration sociale et économique des exilé-es, assurant leur accès à un travail, un logement, un accueil digne et une inclusion durable. Il faut un engagement ferme envers la diversité et l'inclusion, reconnaissant la richesse des différentes cultures et identités au sein de l'Union européenne.

- Mettre en place des politiques favorisant l'intégration sociale et économique des exilé-es.

► POUR UN ACCUEIL ET UN HÉBERGEMENT INCONDITIONNELS ET DIGNES POUR TOUS-TES

Le Pacte sur la migration et l'asile compromet le droit d'asile, aggrave les conditions de détention aux frontières et néglige les défis liés à l'accueil des personnes. Nous nous opposons fermement à la détention et la privation de liberté des femmes et hommes qui en découle.

L'accès à un hébergement et à un logement approprié pour les exilé-es devrait être une priorité des politiques d'accueil. Malheureusement, ce pacte ne traite aucune de ces questions critiques. Il ignore les conditions de vie déplorables et la vulnérabilité extrême dans lesquelles se trouvent de nombreuses personnes. Il est impératif que l'UE et ses États membres garantissent des conditions d'accueil conformes au droit international.

- Mettre fin à la détention des exilé-es partout en Europe.
- Garantir un hébergement inconditionnel et digne à toutes les personnes en besoin de protection dans l'UE.
- Doter les États Membres des ressources et des moyens suffisants pour assurer un accueil digne en simplifiant les procédures d'accès aux fonds européens.
- Débloquer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la directive « accueil ».

CONTACT

Manon Gaham, chargée de plaidoyer et sensibilisation :
manon.gaham@emmaus-europe.org



EMMAÛS EUROPE
47, av. de la Résistance
93 100 Montreuil France
33 (0)1 41 58 25 70
emmaus-europe.org